

# Réforme des retraites

## NE LACHONS RIEN !

---

### Une conférence à sens unique

Mardi, s'est ouverte la première réunion de la conférence de financement. La CGT y a présenté son contre-projet de réforme des retraites. A partir du moment où le Premier ministre a fixé comme impératif de ne pas augmenter les cotisations sociales, il ne restait évidemment qu'un seul paramètre : l'âge pivot, c'est-à-dire le recul de l'âge de départ en retraite. La conférence de financement est donc morte née.

### L'âge pivot, le retour

Le Medef a déclaré que la meilleure solution était l'âge pivot.

Pourtant la problématique du déficit est un faux problème, fabriqué de toute pièce par le gouvernement.

Pour la CGT il n'y a pas de déficit des retraites, il y a juste une absence de financement. Il y a plein d'argent disponible que l'on peut mobiliser à travers une politique de l'emploi, des salaires et d'égalité entre les femmes et les hommes.

Les choses sont maintenant très claires : le Medef et le gouvernement poursuivent les mêmes objectifs.

## Les propositions de la CGT

---

Le système par répartition est la meilleure garantie de justice sociale de tous. Bien sûr, il a été abimé par des années de réformes, mais la CGT propose d'y apporter des améliorations afin de rétablir :

- un départ en retraite à 60 ans pour toutes et tous,
- un retour au calcul sur les dix meilleures années dans le privé,
- la conservation du calcul sur les six derniers mois pour le public,
- la prise en compte des années d'études,
- la prise en compte des situations réelles de travail et reconnaissance de toutes les formes de pénibilité par grands corps de métiers,
- la fixation du taux de remplacement minimum à 75 % - dans tous les cas, pas de pension inférieure au Smic CGT(1 800 €).

Pour ce faire, la CGT fait un certain nombre de propositions :

### ► Augmenter les recettes par une politique salariale et de l'emploi :

- la seule mise en place de l'égalité salariale femmes-hommes rapporterait 6,5 milliards d'euros de cotisations retraites et garantirait un bien meilleur niveau de pension aux femmes ;
- la création d'emplois contribuerait au financement du système. Par exemple, la hausse de l'emploi de 2,4 % rapporterait 9 milliards d'euros de cotisations sociales, dont 4,5 milliards pour les retraites (et 7 milliards d'économies pour l'assurance-chômage) ;
- réduire le temps de travail, avec l'abaissement de l'âge de départ en re-

traite à 60 ans rapporterait 12 milliards d'euros d'économies sur l'assurance-chômage (l'indemnisation des plus de 60 ans) et faciliterait l'accès à l'emploi pour les jeunes ;

- de la même manière, la hausse des salaires de 5 % dans le privé rapporterait 18 milliards d'euros de cotisations supplémentaires pour la Sécurité sociale, 9 milliards d'euros pour la seule branche retraites et, dans le public, une hausse du point d'indice de 5% rapporterait 4 milliards d'euros.

### ▷ Augmenter les cotisations sociales pour stabiliser le système à long-terme :

- en finir avec les exonérations de cotisations a minima pour le CAC 40 rapporterait 5,5 milliards d'euros ;

- mettre en place une sur-cotisation sur les emplois précaires (CDD, intérim...) d'un point rapporterait un milliard d'euros ;
- déplaçonner les cotisations pour les salaires au-dessus de 27 500 euros par mois rapporterait un milliard d'euros ;
- augmenter l'assiette des revenus soumis à cotisations des salariés et des employeurs pour y intégrer l'intéressement, les participations, l'épargne salariale et l'épargne retraite équivaldrait à 10 milliards d'euros de cotisations supplémentaires que l'on pourrait principalement affecter aux retraites.

### ▷ Mettre le capital à contribution :

- élargir l'assiette (avec un taux à 28 %) aux dividendes versés aux actionnaires. Pour les seules entreprises du CAC 40, cela rapporterait 14 milliards d'euros ;
- soumettre les plates-formes numériques à la cotisation pour les retraites rapporterait 500 millions d'euros.

## L'Assemblée Nationale refuse le référendum

Compte tenu de l'importance de ce projet de réforme pour les français, l'opposition parlementaire de gauche a proposé une motion référendaire afin de pouvoir organiser un référendum sur le projet de loi.

Car comment peut-on imaginer qu'une telle réforme se fasse sans l'aval du peuple ? Comment la majorité LREM, dont le candidat

à la Présidence de la République a été élu par reflexe républicain afin de contrer l'extrême droite, peut-il à ce point refuser l'expression démocratique des citoyens ? La majorité LREM, droite dans ses bottes, a en effet refusé cette proposition, un nouveau signe du déni de démocratie dans notre pays.

## Faisons entendre à nouveau notre voix le 20 février Toutes et tous en grève contre la réforme des retraites !

Paris, le 19 février 2020

« Financement des retraites :  
la CGT propose 70 milliards »  
par Angeline Barth et David Meyer

